LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta   Depuis 1928

APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17   No. 66   Mercredi, le 6 juillet 1983   16 pages   0.50

A Plamondon

Ils ont fêté le 75e

Vendredi 1er juillet, les gens de Plamondon, anciens et nouveaux de tous les âges à partir du dernier né jusqu'à M. A. Gaudet âgé de 98 ans, ont fêté ensemble le 75e anniversaire de leur village fondé par M. J. Plamondon, mieux connu sous la désignation "Le Père Joe".

Ils ont fêté doublement la fête du Canada et le 75e du village avec trois jours de festivités de toutes sortes. Il y en avait pour tous les âges et tous les goûts.

C'est avec une parade de chars allégoriques que débuta la fête vendredi matin. Les pionniers étaient à l'honneur avec plusieurs représentations du "bon vieux temps", telle la construction d'une maison en billots.

Pour marquer ce grand jour de fête, un monument dédié aux pionniers de Plamondon fût dévoilé par le fils du "Père Joe", Bertrand Plamondon. Sur le haut du monument se trouve une sculpture en bronze du "Père Joe" fondateur de Plamondon. Sur une plaque sur le devant du monument apparaissent les noms des premiers arrivés, les pionniers.

Photos en page



De gauche à droite: M. l'abbé Bureau, curé de Plamondon, Mme et M. Bertrand Plamondon lors du dévoilement du monument à l'honneur de J. Plamondon, "le Père Joe" et des pionniers.

A Saint-Albert

Première fête du Canada

Par Jacques Therrien

La francophonie participait à la première Fête du Canada en Alberta par un grand feu d'amitié (voir la photo) et une soirée organisée. Saint-Albert faisait partie de la chaîne de feux d'amitié encerclant Edmonton et, comme il se doit, c'est ce beau patelin qui était notre porte-parole à travers les autres ethnies.



Mme Marie-Claire McNeill présidait à toute cette organisation et elle mérite bien des félicitations pour le succès remporté. Ont participé à la préparation du feu, MM. Paul-Emile Ducharme, Rodrigue Boudreault, Rodney Anderson, Alain Tremblay et Pierre Poivin. Ces jeunes gens méritent des félicitations et des remerciements, selon Mme McNeill. Le feu était bâti pour durer longtemps, la première bûche n'a commencé à s'affaisser que 55 minutes plus tard. Il a duré tout près de 4 heures.

Le Père Guimond y est allé de sa participation avec son accordéon, Albert et Marie-Aline Parent et leur fils, dont nous reparlerons, un joueur de cuillers, et Pierre Potvin qui y mettait son grain de sel... voilà qui est suffisant pour mettre beaucoup de gaieté dans une fête. Le tout s'est déroulé au Sir Alexander Mackenzie School. (Voir photo).

Mme McNeill qui a supervisé toute la manifestation tient à remercier tous les gens qui sont venus les encourager et, particulièrement, ceux qui ont participé à l'organisation des diverses activités. Nous en faisons autant au nom de tous les canadiens-français.

Le protocole d'entente avec le Secrétariat d'Etat

A une conférence de presse tenue mercredi 29 juin dernier, le président de l'ACFA, M. Guy Goyette, a annoncé que l'association qu'il dirige entreprend un programme de consultation et de concertation provinciale dans le but d'assurer le développement global des Francophones de la province.

Ces rencontres de consultation et de concertation visent à assurer la plus large participation possible des divers groupes, associations, organismes et intervenants francophones qui oeuvrent dans divers secteurs d'activités.

Présentement, les membres de l'Exécutif sont à étudier la première ébauche d'un document traitant des grandes orientations touchant l'ensemble des secteurs de la vie des Franco-albertains, soit l'éducation scolaire, l'éducation permanente, le développement économique, les services gouvernementaux, les communications, la politique, les soins de santé, les sports et les loisirs ainsi que la culture.

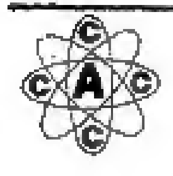
Dès le mois de septembre, chacune des régionales sera invitée à intervenir dans chacun de ces dossiers de sorte qu'il sera possible de présenter un document final au Conseil général du 15 octobre 1983 pour fins de ratification.

Par la suite, le plan de développement global des communautés franco-albertaines sera présenté, avec celui des autres provinces, à l'occasion d'une rencontre nationale de concertation prévue pour cet automne par la Fédération des Francophones hors Québec."

M. Goyette a aussi fait savoir que les négotiations se poursuivent avec les Secrétariat d'Etat et le ministre, l'Honorable Serge Joyal, pour ce qui est d'un protocol d'entente ... "établissant les mécanismes de collaboration et de concertation entre le Secrétaire d'Etat et la Fédération des Francophones hors Québec avec ses composantes".

Selon M. Goyette, ..."il y a des soumissions de part et d'autre," autour de cette question d'un protocol d'entente qui essentiellement reconnaîtrait les associations provinciales et la FFHQ comme étant les seuls porte-paroles officiels de la francophonie hors Québec et qu'un effort de concertation est essentiel pour arriver à réaliser

Voir PROGRAMME page 2



CONSEIL ALBERTAIN DE LA COOPERATION

Vos intérêts économiques

Qu'est-ce que le logement coopératif?

Le "logement coopératif" représente un des plus récents secteurs des activités coopératives, et il a pris une ampleur mondiale bien qu'il se manifeste surtout dans les pays du Nord de l'Europe.

Le dénominateur commun de logement coopératif désigne un logement construit ou obtenu par un groupe de personnes, lequel appartiendra à la collectivité des occupants. Qu'il soit petit ou important, le groupe est ordinairement constitué en "corporation" aux termes de la loi provinciale. L'objectif principal du logement coopératif consiste à fournir un bon logement au prix coûtant.

SES POSSIBILITES

Le concept de logement coopératif offre la possibilité de conserver un logement convenable à la portée économique de familles de tous les revenus, particulièrement celles qui touchent un revenu faible au moyen. Il permet également à des groupes de se procurer des logements bien situés, de conception élégante, de construction solide, moyennant un coût raisonnable pour leurs membres. Ce faisant, il amplifie l'idée d'auto-effort collectif, de gestion et d'exploitation individuelles. D'où l'implication d'une forte dose d'engagement et de libre disposition.

Bien que d'apparition relativement récente au Canada, le secteur de l'habitation coopérative ou le Troisième secteur de l'Habitation a déjà fait ses preuves en plusieurs autres pays. Au Danemark, en Norvège, en Suède et en Finlande, les coopératives d'habitation pourvoient presque le tiers des logements disponibles. Dans les pays de l'Europe orientale, elles forment également un secteur d'une importance capitale. Plusieurs des pays en voie de développement ont recours aux coopératives pour subvenir à une bonne part de leurs besoins en logement. Au Canada, le potentiel existe et peut éventuellement produire des résultats similaires.

Au Canada, la notion de logement coopératif est peu répandue et le nombre de logements coopératifs est de ce fait minime. Toutefois, grâce à la révision des lois gouvernementales, à une acceptation plus large de la coopération et aux conditions actuelles du marché, le nombre augmente chaque année.

En Alberta, plusieurs logements coopératifs ont été mis sur pied et fonctionnent très bien. Nous comptons approximativement 20 coopératives d'habitation à Edmonton, 1 à St-Isidore qui vient juste d'ouvrir ses portes ainsi qu'à Frobisher Bay.

Un groupe de personnes francophones d'Edmonton sont présentement à se regrouper et travaillent à mettre sur pied ce genre de logement en collaboration avec le C.A.C.



Programme de développement suite de la page 1

un programme de développement global auprès de la communauté française. Les soumissions dont parle le président expriment les craintes et les réticences des individus et des groupes de voir accorder ce qui semble être un très haut degré de contrôle aux associations provinciales et à la FFHQ. De dire M. Goyette: "Nous anticipons que la réunion du 5 juillet entre les gens de la FFHQ et le Secrétaire d'Etat, M. Serge Joyal, pourra trouver un terrain d'entente qui mènera dans un très bref délai à la signature du protocol d'entente". Evidemment le ministre aura à tenir compte des pressions politiques d'où qu'elles proviennent et toujours selon M. Goyette "... les incertitudes, les appréhensions et les hésitations des gens seront dissipées lorsque l'entente pourra être finalement présentée au grand public".

Pour ce qui est des coûts occasionnés par cette concertation, M. Goyette prévoit ou espère obtenir des fonds supplémentaires du Secrétariat d'Etat. Dans un premier temps il faudra entreprendre une consultation efficace avec une cinquantaine de groupes et d'organismes francophones à travers la province. Mais, d'ajouter M. Goyette, "... même si le Secrétariat d'Etat ne débloquait pas ces fonds actuellement, nous allons procéder quand même pour réaliser cette consultation et cette concertation avec les groupes francophones albertains".

Certains groupes ont déjà été consultés, dont les ACFA régionales, l'Association de la Jeunesse canadienne, l'Alliance Chorale Alberta et le Conseil Albertain de la Coopération.

C'est M. Guy Lacombe qui en sa qualité de Directeur du développement communautaire sera responsable de la consultation et de la concertation. Selon M. Goyette, le protocol d'entente qui sera éventuellement signé avec le Secrétariat d'Etat deviendra le mécanisme par lequel pourra mieux se faire le développement global de la communauté française en situation minoritaire.

LES PRIORITES SERONT RESPECTEES

M. Goyette a voulu aussi bien faire comprendre que les priorités des gens dans les régions seront respectées. Tous les domaines de l'activité humaine, l'éducation, la culture, l'économie, la politique, les loisirs, etc. sont inclus dans la première ébauche du plan d'action de cinq ans de l'ACFA vis-à-vis le développement global. Les grandes orientations de l'ACFA seront donc influencées par les groupes et organismes qui oeuvrent dans la francophonie, mais chacun poursuivra ses buts et ses objectifs selon les priorités que chacun se sera données.

LE PROJET DE BONNYVILLE

Un projet pilote de consultation et de concertation a déjà été amorcé à Bonnyville. Une analyse très poussée de la région a été complétée dernièrement et les gens ont été sensibilisés au concept du développement global.

L'ACFA régionale de Bonnyville a obtenu une subvention spéciale pour ce projet pilote et est à la recherche actuellement d'un agent de développement communautaire pour le mois de septembre prochain.

Selon M. Lacombe: "Ce qu'on veut c'est que les régions nous invitent, on ne veut pas imposer ça (le développement global) aux régions. On aimerait qu'un moment donné les gens se rendent compte de ce qui se passe à Bonnyville et souhaitent avoir quelque chose comme ça chez-eux".

Activités socio-culturelles

FORT MCMURRAY:	A tous les dimanches du 15 mai au 28 août Rencontre de balle-molle au terrain de balle St-John
LETHBRIDGE:	Du 27 juin au 16 août Projet Franco-Jeunesse (pour les jeunes de 4 à 9 ans). Prix: 37.50$ par semaine. Info: coordonnatrice 328-8506
EDMONTON:	Du 4 juillet au 2 septembre "Camp Soleil" au Park Emily Murphy - pour les jeunes de 7 à 12 ans, coût: 35$ par enfant par semaine. Info: 469-4401
BONNYVILLE:	Camp d'été pour jeunes - classe 1 à 9 du 4 juillet au 19 août au Camp St-Louis. Coût: 40$ par enfant, 100$ pour la famille de 3 enfants et plus Responsable: Bernard Laforêt 826-5275.
LETHBRIDGE:	Camp d'été - camping pour les jeunes de la 5e à la 7e année. Aux Côtes Cyprès à Medecine Hat. Du 7 au 14 août. Info: Ronald St-Jean 320-1648
SAMEDI LE 23 JUILLET:	
Legal:	Fête au Village le 23 et 24 juillet. Parade, jeux, concours, artistes
DIMANCHE LE 31 JUILLET	
Edmonton:	Journée du Patrimoine au Hawrelark Parc crêpes, oeufs dans le sirop, fèves au lard
LUNDI LE 1ER AOUT	
Edmonton:	Journée du Patrimoine au Hawrelark Parc crêpes, oeufs dans le sirop, fèves au lard
VENDREDI LE 5 AOUT	
Rivière-la-Paix:	"La Foire Agricole" à Donnelly avec la Gigue Electrique
SAMEDI LE 6 AOUT	
Rivière-la-Paix:	"La Foire Agricole" à Donnelly avec la Gigue Electrique
DIMANCHE LE 7 AOUT	
Lethbridge:	Camp Cartier pour les 6e à la 7e année. Endroit Côte Cyprès à Medecine Hat. Info: Ronald St-Jean moniteur en chef: 320-1648
SAMEDI LE 13 AOUT	
Fort McMurray:	Une journée de golf au McDonald Island
SAMEDI LE 20 AOUT	
Fort McMurray:	Une journée d'activité pour les jeunes de 0 à 14 ans de 1 heure à 4 heure, remis au 27 en cas de pluie.
DIMANCHE LE 21 AOUT	
Lethbridge:	Grande épluchette de blé d'Inde chez John Roest

Poste Canada Corporation: en voie d'amélioration

Selon M. André Villeneuve, Vice-président chargé des communications pour Poste Canada Corporation les services à la clientèle se sont nettement améliorés depuis un an. Cette amélioration s'est faite systématiquement et les vérifications en ont surpris plusieurs.

A Edmonton seulement l'efficacité mesurée selon le critère du courier de 1ère classe livré le lendemain est passé de 73% à 94%. L'efficacité de livraison de Calgary à Edmonton est passée de 69.6% à 88% pour le courrier livré en deux jours.

RELATIONS DE TRAVAIL

Les relations de travail sont de beaucoup meilleures qu'auparavant quand un public canadien pouvait s'attendre à une grève quelconque, au moins une fois par année. M. Villeneuve nous a affirmé avec une certaine fierté que les relations avec les syndicats sont très bonnes et qu'aucune grève n'a eu lieu l'an dernier et aucune n'est prévue dans un prochain avenir.

UN DEFICIT MOINDRE QUE PREVU

Poste Canada a accusé cette année un déficit moins élevé que prévu, selon M. Villeneuve. "Même avec la hausse des tarifs, à 0.30$ et ensuite à 0.32$ le timbre, Poste Canada prévoyait un déficit de 650 millions. L'année s'est terminée avec un déficit de moins de 300 millions. Les épargnes ont été réalisé sur les comptes du temps supplémentaire et du transport pour la livraison du courier entre bureaux de poste.



M. André Villeneuve, vice-président chargé des communications pour Poste Canada Corporation.

LES SERVICES EN FRANCAIS

Il y a lieu de croire que les services en français offerts par Poste Canada en Alberta seront également améliorés. L'Association Canadienne-française de l'Alberta sera consultée pour déterminer quels services sont nécessaires et où ces services seront mis à la disposition du public. Puisque tous les bureaux de poste à travers la province ne peuvent offrir un service bilingue, il serait peut-être possible d'offrir plusieurs services en français dans certains endroits spécifiés.

M. Villeneuve annonçait aussi la nomination de M. Robert Lalonde au poste de Conseiller aux langues officielles pour Poste Canada. M. Lalonde entreprendra bientôt une consultation nationale auprès des associations francophones pour établir d'intensité et l'étendue du service en français de Poste Canada Corporation.

"C'EST COMPLETEMENT INSIPIDE..."

Quand notre journaliste a demandé comment il se faisait qu'à chaque fois que le bureau de poste communiquait avec Le Franco, la communication, écrite ou de vive voix, se faisait en anglais seulement, M. Villeneuve a répondu: "Quant à moi, c'est complètement insipide et nous sommes là pour changer cela". Il a ajouté que c'était là une question de gros bon sens et du sens des affaires. "Nous sommes sérieux, nous sommes engagés et nous avancerons dans cette voie jusqu'à la conclusion heureuse de notre projet".

LE RETARD DE LA LIVRAISON

Sur cette question toujours épineuse de la livraison toujours ou presque toujours en retard du journal Le Franco, M. Villeneuve nous a avoué qu'il n'y a vraiment aucune raison valable pourquoi Le Franco, qui est mis à la poste le mercredi, ne soit pas reçu à domicile le vendredi au plus tard. Plus souvent qu'autrement c'est le lundi, mardi et parfois le mercredi suivant qu'entre au foyer notre journal tant attendu par les lecteurs avides de nouvelles fraiches au sujet de la francophonie albertaine et canadienne. M. Villeneuve nous a affirmé qu'il allait personnellement s'en occuper et qu'il nous en ferait rapport. Nous avons hâte.

75e anniversaire de Plamondon



L'ACFA régionale était en évidence avec un char allégorique représentant les oeuvres des pionniers, telle la construction d'une maison en billots.



Pour le 75e anniversaire de Plamondon, le thème du pionnier était preponderant.



Le plus vieux de Plamondon, M. Albert Gaudet, âgé de 98 ans, toujours en pleine forme.

Plan de développement global: la FFCF donne son appui

La Fédération des femmes canadiennes-françaises (FFCF) appuie les principes et les objectifs du plan de développement global des communeutés francophones hors Québec tels que proposés par la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) et ses composantes, lors de son Assemblée générale extraordinaire du 21 mai dernier.

Attendu la nécessité d'une concertation de tous les organismes francophones pour assurer le développement global de nos communautés. Attendu que la FFCF représente à cet égard les femmes francophones des communautés hors Québec, la FFCF entend y participer en tant que membre de plein droit, pour assurer que les femmes francophones seront entendues (50% de la population).

A cet égard, la FFCF s'est déjà fixée un calendrier de planification qui en tient compte.

EDITORIAL

L'anniversaire du "6 & 5%"

Il y a de ces anniversaires qu'il convient de fêter discrètement. Le premier ministre Trudeau l'a compris à temps, qui a eu le bon goût de ne point offrir de festin pour célébrer le premier anniversaire de la politique "6 et 5 pour cent". Cette politique est trop marquée par la rigueur pour qu'on puise aux caves à vin du gouvernement les liquides de la fête. Si rigueur il doit y avoir, la meilleure manière de souligner l'anniversaire de cette politique sévère sera plutôt d'en expliquer encore le bien-fondé à ceux et celles qui doivent "avaler la pilule".

Au moment d'entreprendre la seconde étape du programme, soit celle qui limitera à 5 pour cent la hausse des coûts tombant sous l'autorité du gouvernement fédéral, les doutes renaissent sur la pertinence de poursuivre pareille politique d'austérité. Car les indications d'une reprise économique sont plus nombreuses que jamais depuis la période très dure où fut conçue cette formule fédérale.

Rappelons-nous l'état de la situation à l'époque: les taux d'intérêt dépassaient tous les plafonds prévisibles: une politique monétariste des plus rigides - et copiée sur celle de la Federal Reserve américaine - visait à retirer du marché le plus d'argent possible et briser ainsi le rythme de l'inflation. Il semble d'ailleurs que ce soit bien plus à une telle pratique que l'on doive attribuer la plus grande part de la baisse très sensible du taux d'inflation depuis quelques mois.

Pour casser la demande d'argent de la part des travailleurs, la formule du "6 et 5 pour cent" fut alors inventée. Application strictement dans le secteur fédéral, elle touchait néanmoins près de 500,000 salariés qui reçoivent d'une manière ou de l'autre leurs émoluements de l'Etat central. Le gouvernement étendit même ses restrictions aux entreprises privées en menaçant de couper leurs subventions aux compagnies transigeant avec Ottawa qui seraient coupables de règlements salariaux dépassant la norme fixée.

Si Ottawa a frappé l'esprit des contribuables canadiens, il a également donné le ton à bien d'autres agents économiques. Ainsi, les gouvernements provinciaux comprirent-ils rapidement tout le profit qu'ils pourraient tirer de l'initiative exemplaire fédérale. D'un bout à l'autre du pays, les budgets d'austérité se sont multipliés, prévoyant tous une forme ou l'autre de rigueur salariale pour les employés des secteurs public et parapublic. Les lois spéciales sont intervenues, parfois bien acceptées, parfois repoussées avec la dernière outrance, pour mâter le coût économique et financier du facteur travail.

Pour les entreprises privées non soumises aux directives du 6 et 5 pour cent, les lois dramatiques du marché se sont bien chargées de couper dru dans ces mêmes coûts salariaux: les licenciements massifs, les faillites à la chaîne, les réducations d'heures travaillées combinées à l'assurance-chômage, voilà qui a tenu lieu de rigueur et d'austérité.

Bilan du "6 et 5 pour cent"? Tous ont souffert de quelque manière. Les sondages révèlent que la majorité des Canadiens acceptent malgré tout la nécessité de serrer la ceinture. La gravité de la situation aura été telle que bien peu doutent vraiment qu'il fallait viser le mal à sa racine. Le plus grand défi qui se pose à l'amorce de la deuxième année du programme de rigueur est d'expliquer et de comprendre les raisons qui militent pour son maintien, malgré une reprise qui donne les premiers signes d'espoir.

Pierre Tremblay
Le Droit, Ottawa

Lettres ouvertes

Menu de la journée

Monsieur Paul Denis,
Directeur et Rédacteur en chef du Franco

Voilà mon menu d'aujourd'hui, que j'espère sera à votre goût, et que vous aurez la gentillesse de publier:

A méditer:

Mon enfance et ma jeunesse sont déjà passées, et ma veillesse se passera aussi. Que va-t-il m'arriver? Nul ne le sait et pourquoi y penser? Qu'advienne que pourra.

Entretemps, je vais semer la bonne graine de la paix, pour le monde entier. Que la fraternité apparaisse de tous côtés. Ennemis d'hier, soyez nos amis de demain!

Il est temps, que l'on comprenne que la vie ne vaut la peine que dans la fraternité. Faibles et forts, riches et pauvres, nous disparaîtrons comme si l'on n'avait jamais existés.

Evitez donc les querelle et les guerres et prenez conscience de la réalité qui consiste à jouir de la lumière et de la beauté de la nature. Aimons nous les uns les autres et pensez à ce que nous sommes et à ce que nous deviendrons.

Créons nous, un séjour agréable sur cette terre basée sur l'amour du prochain. Vous vous sentirez emporter par le bonheur. Et nous pourrons dire: ça valait la peine d'avoir vécu dans la bonne harmonie.

Ainsi soit-il

Mme Esther Leibovitz

Ecole française

Position du Comité ad hoc de l'ACFA

Cher M. Denis,

Nous sommes heureux que vous ayiez le souci de traiter de la question de l'école française en faisant ressortir tous les éléments de la question.

Pour faire suite à l'article intitulé "Ecole française: Quelque 300 enfants n'auront pas accès" et à votre éditorial, tous deux du 29 juin dernier, permettez-nous de soulever les points qui suivent.

1. Nous ne croyons pas que le trajet à parcourir pour fréquenter la dite école catholique française soit l'unique raison pour laquelle l'on prétend que seulement 150 à 200 élèves fréquenteront cette école dans sa première année d'opération. Le fait que la population francophone ne soit pas complètement sensibilisée à la valeur de l'éducation française y joue pour beaucoup aussi.

2. Quant à la question d'une seule école, le Comité ad hoc de l'ACFA pour l'école catholique française a toujours maintenu qu'il ne s'agissait que d'une première école. Ce comité entrevoit toujours la possibilité, voire même la probabilité, que d'autres écoles catholiques françaises verront le jour dès que les populations francophones des différents coins de la ville s'organiseront pour en faire la demande et une fois que l'expérience d'une première école catholique française aura été réussie. "P'tit train va loin" parfois.

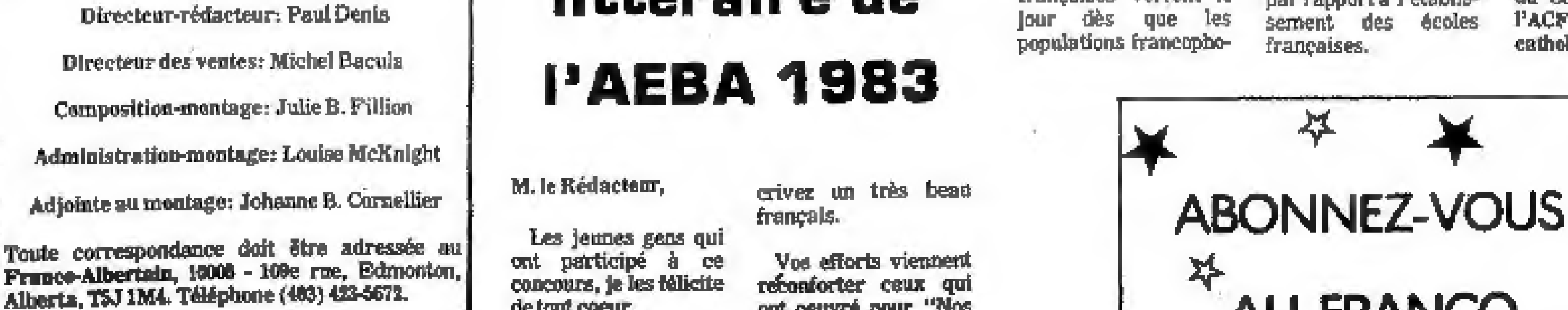
3. En ce qui a trait à la gestion de l'école catholique française, le Comité accepte, pour l'instant, d'oeuvrer à l'intérieur des cadres établis et des possibilités actuelles. Il espère cependant que l'ACFA provinciale et toutes autres instutions intéressées sauront faire pression auprès du gouvernement de l'Alberta pour faire valoir la nécessité d'une loi qui fournirait des mécanismes de représentativité et de contrôle par rapport à l'établissement des écoles françaises.

En attendant nous oeuvrons de bonne fois avec la ferme détermination de mener à bonne fin la mise sur pied d'une première école catholique française à Edmonton.

Nous croyons aussi que la dynamique actuelle qui entoure toute cette question de l'école française assurera que les Francophones auront un jour des écoles qui répondront aux besoins de tous les franco-albertains.

Veuillez agréer, M. Denis, nos sentiments les meilleurs.

Claudette Roy, présidente
Yvon Mahé, membre du Comité ad hoc de l'ACFA pour l'école catholique française.



LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacula

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Franco-Albertain, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte: 1 an : 15.$ 2 ans: 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881

"Félicitations": Concours littéraire de l'AEBA 1983

M. le Rédacteur,

Les jeunes gens qui ont participé à ce concours, je les félicite de tout coeur.

Continuez votre beau travail. Les histoires et les poèmes sont magnifiques. Vous écrivez un très beau français.

Vos efforts viennent réconforter ceux qui ont oeuvré pour "Nos Droits". J'en suis une et je vous remercie, vous les jeunes.

Mme A. Doré [71 ans]

Rivière-La-Paix:
Donnelly site du futur centre de recherche de Smoky River

Par Simone Laberge

Donnelly par sa généreuse contribution devient le site du futur CENTRE de recherche, de généalogie et d'histoire.

Pour obtenir le privilège de voir s'ériger chez-soi ce centre prometteur, il fallait d'abord avoir foi en ce nouveau projet... et y mettre beaucoup du sien...

C'est ce que les Conseillers du Village de Donnelly et le Comité Récréationnel de Donnelly ont fait lors de leur assemblée de juin, D'ALLER DE L'AVANT, en donnant un terrain de choix d'une valeur de 20,000$ qui servira d'emplacement pour le futur Centre. Le CLUB des PIONNIERS de Donnelly a suivi l'exemple en donnant à son tour la respectueuse somme de 60,000$. DONNELLY devient par le fait même le Village de Smoky River qui parraine ce projet régional.

Ces deux principales sommes réunies permettront à la Société Généalogique d'obtenir un "matching Grant" du Major Cultural Recreation Facility Development Program, c'est à dire une somme égalant les sommes précitées. Ce qui donnera aux environs de 170,000$ pour le Centre de Recherche. Les négociations avec Smoky River Area Recreation s'avère très favorables. L'édifice anticipé sera de 50'X70' avec une voute de 13'X24', deux salles de projections audio-visuel, et une grande salle qui pourra servir de centre culturel.

Le premier but de la Société Généalogique est de construire un Centre où les gens intéressés pourront faire leurs recherches dans un endroit approprié où les documents seront gardés en sécurité. Un des objectif, la Société veut aussi travailler à la restauration des édifices et cimetières historiques.

En attendant la construction du Centre, la Société ne se tourne les pouces... au cours de l'été une dizaine de personnes travailleront sous le programme NEED à indexer de l'information aux archives de l'Archidiocèse de Grouard.

Les intéressés à devenir membres de la Société Généalogique sont priés d'adresser leur cotisation de 5$ à M. Elphège Boulet, C.P. 91, Donnelly, Alta T0H 1G0.

99.3 millions pour la formation en Alberta

OTTAWA - Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, a annoncé récemment qu'en 1983-1984, l'Alberta recevra pour formation professionnelle 99.3$ millions du 1.2$ milliard auquel s'élève le budget total du gouvernement fédéral en matière de formation.

"Cette somme record, qui sera versée dans tous les coins du pays en vertu du Programme national de formation et qui représente une augmentation de 20.4% par rapport à l'an dernier, servira à acheter un plus grand nombre de places de cours dans les domaines très spécialisés afin que le Canada ait les travailleurs dont il aura besoin pour être compétitif dans cette ère de technologie de pointe, de dire le Ministre".

"Cette formation est essentielle pour préparer les travailleurs à occuper les emplois qui seront offerts dans l'avenir et pour donner au marché du travail la main-d'oeuvre compétente nécessaire à la reprise économique", a ajouté M. Axworthy.

L'Alberta recevra 47$ millions pour les cours donnés dans les centres provinciaux de formation, 11.9$ millions pour la formation dans l'industrie, qui est donnée par l'employeur, et environ 40.4$ millions pour les allocations de formation et les prestations d'assurance-chômage qui pourront être versées aux stagiaires visés par des programmes fédéraux, pendant qu'ils suivent des cours dans des établissements provinciaux.

L'Alberta pourra demander d'autres fonds, de la provision fédérale de 92.6$ millions, surtout s'il s'agit de former des apprentis et des travailleurs licenciés dans des professions récemment désignées d'importance nationale et qui sont touchées par des pénuries en main-d'oeuvre spécialisée ou sur le point de l'être.

Cette province pourra également obtenir une part des 75$ millions alloués à la Caisse fédérale d'accroissement des compétences professionnelles en 1983-84. La caisse offre une aide financière aux organisations sans but lucratif, publiques et privées, afin de construire, d'agrandir ou de moderniser des installations pour la formation de travailleurs dans les professions d'importance nationale.

Environ 37,400 travailleurs de l'Alberta devraient recevoir cette formation financée par le gouvernement fédéral, au cours du présent exercice financier.

50e anniversaire de mariage

Par Estelle Dubeau

Samedi, le 28 mai dernier, était célébré le 50e anniversaire de mariage de M. et Mme René et Jeanne Dubeau de St-Paul.

Les jubilaires sont arrivés à l'église Ste-Hélène de Ste-Line à 4 heures pour renouveler leur promesse de mariage. La messe fut concélébrée par M. l'abbé Roland Bérubé, M. l'abbé Hudson Delisle et M. l'abbé Henri Bois. Leur fils Maurice se chargea de la musique et du chant.

Après cette émouvante cérémonie une réception suivit. Environ 80 personnes assistèrent au souper donné en leur honneur.

Chaques enfants et petits-enfants présentèrent une rose aux jubilaires pour former un magnifique bouquet.

Durant le repas des lettres de félicitations ont été lues, elles venaient du premier ministre du Canada, le très honorable M. Pierre Elliott Trudeau; du premier ministre de l'Alberta, l'honorable M. Peter Lougheed; du gouverneur-général du Canada, son excellence M. Ed Schreyer; du président de l'A.C.F.A.

Ils ont reçu aussi la bénédiction papale transmise par le nonce apostolique du Canada.

Leurs filles Simone et Cécile rappellèrent des souvenirs amusants à leurs parents. Clément remercia tous les invités d'être venus se joindre à la famille pour cette occasion, en particulier aux gens venus de la Colombie-Britannique et du Québec. Maurice remercia ses parents d'avoir su garder et fait grandir leur foi à travers les hauts et les bas de la vie de tous les jours. Enfin Gérald présenta l'arbre généalogique de la famille à ses parents.

Après ce fut le tour à M. et Mme Dubeau de remercier chacun de cette belle fête qu'ils n'oublierons pas.

Les petits-enfants n'avaient pas oublié leur grand-parents. Ils avaient préparé une pièce de comédie qui a fait rire tout le monde.

Les deux jubilaires ouvrirent la danse et tous suivirent. Un excellent goûter fut servi à la fin de cette soirée qui se termina aux petites heures du matin.

Le souvenir de cette belle fête restera longtemps dans la mémoire et chacun, nous souhaitons encore plusieurs années à M. et Mme René Dubeau.

Si vous utilisez une embarcation
Pour éviter la noyade: 10 conseils

(S.O.P.) — Comme les embarcations à moteur sont à la base même d'une grande partie des noyades qui se produisent au pays, le Conseil Canadien de la Sécurité en collaboration avec la Croix-Rouge vous donna dix conseils à suivre scrupuleusement si vous ne voulez pas mettre en danger vos jours ou ceux d'autrui.

1) Apprenez à bien connaître votre embarcation et sa manipulation.
2) Observez le code de navigation.
3) Munissez-vous d'un équipement sûr et d'accessoires de secours: un gilet de sauvetage pour chaque personne embarquée, une pompe à main, des avirons de secours, des fusées, une ancre pourvue de 50 pieds de corde.
4) Installez sur votre embarcation les feux de navigation réglementaires.
5) Ne surchargez jamais votre embarcation.
6) Employez un moteur en rapport avec la grandeur de votre embarcation.
7) Ne fumez jamais en faisant le plein d'essence.
8) Avant d'effectuer une randonnée sur un lac ou une rivière, vérifiez les conditions atmosphériques.
9) Portez un gilet de sauvetage en tout temps, ou presque. — Particulièrement — quand l'eau est agitée le soir.
10) Si l'embarcation chavire, cramponnez-vous au bateau et appelez au secours, à moins que celui-ci ne s'engage à la dérive vers un endroit dangereux.

Ceux qui utilisent des canots, kayaks, chaloupes doivent se montrer encore plus prudents, car se sont des embarcations moins stables que les bateaux à moteur.

Alliance Française fête le 14 juillet

L'Alliance Française d'Edmonton fête le 14 juillet au Salon des Etudiants de la Faculté St-Jean.

La soirée débutera à 20 heures, et tous pourrons danser au son de musique de danse animée par Jean-Marc de Radio-Canada.

Le prix d'admission inclura un somptueux buffet de fruits de mer, préparé par la compagnie locale "Gourmets of the Sea".

Réservez vos places par téléphone avant le 6 juillet en contactant le numéro 469-1885, ou le 437-6528 après 6 heures. Les billets seront conséquemment vendus à la porte.

Venez nombreux avec vos amis et à bientôt.

Anne Foreman
Présidente

Membres de l'Alliance: $14
Non-membres: $15



Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

Définition d'une étoile

Je tiens à vous faire remarquer dès le départ que cette chronique fut composée avant la rencontre des étoiles des ligues majeures de baseball. Je ne connais donc pas l'issue de la rencontre et pour tout vous dire, cela me passe à quelques vingt pieds au-dessus de la tête. Non pas que je ne la regarderai point, mais bien plus parce que je me pose de sérieuses questions sur la sélection de ces joueurs dits "étoiles".

Le système actuel a été mis en place il y a une dizaine d'années. La sélection est faite par le truchement très simple d'un vote des spectateurs aux rencontres. Il est bien évident que les clubs qui réussissent à attirer le plus de spectateurs à leurs rencontres seront grassement représentées, et vice-versa.

Personnellement, je trouve dommage pour certains joueurs qu'il en soit ainsi. Vous pouvez sans doute vous opposer à mon jugement - le vôtre est aussi valable que le mien - mais certains bonshommes, tels Reggie Jackson et Fred Lynn ne devraient pas être élus pour représenter leur ligue. On parle de la saison phénoménale de Ron Kittle à Chicago ou celle de Jim Rice à Boston, et pourtant le nom de Kittle n'apparaît même pas sur les bulletins de vote. Quant à Rice, s'il s'alignait pour les Angels de la Californie ou les Yankees de New-York, il serait automatiquement de la partie.

Qui plus est, le reste de l'équipe est déterminé par l'instructeur-chef et ses moyens sont assez limités puisqu'il doit s'assurer que chaque équipe est représentée. Donc, en choisissant le meilleur joueur du Seattle, le lanceur Matt Young, il "coupe" probablement un meilleur lanceur d'une autre équipe.

Le même phénomène s'applique à la ligue Nationale où on retrouve en Mike Schmidt, Bill Madlock et Bob Horner trois joueurs de troisième-but qui pourraient représenter la ligue. Malheureusement le choix restreint fait qu'un seul d'entre eux peut s'aligner avec les autres "vedettes".

Il demeure que j'ai toujours beaucoup de plaisir à observer ces rencontres, surtout que nous serons assez choyés pour avoir cinq représentants des Expos cette année, soit Rogers, Raines, Dawson, Carter et Oliver, ce qui équivaut à 20% de l'équipe totale. Vous voyez qu'il ne reste plus grand chose pour les onze autres équipes... D'ailleurs, il est à se demander comment il se fait que les Expos ne fassent pas meilleure figure avec toutes ces étoiles...

Bonne rencontre...

Et bonne semaine!

Le goût amer des jeux

Moi qui pensait pouvoir apercevoir de près le Prince Charles et Lady Diana. J'ai été aussi déçu que les italiens l'ont été quant on leur a annoncé que le nouveau pape serait polonais. Si vous voulez tout savoir, j'ai manqué le début des cérémonies d'ouverture et l'arrivée des altesses royales au stade... et tout ça, à cause de la mauvaise organisation.

Et je m'explique...

Je suis de ces personnes qui tiennent à suivre les suggestions des organisateurs d'un évènement quelconque. Dans le cas présent, on disait aux gens d'utiliser le transport en commun pour se rendre au Stade du Commonwealth, au lieu de créer un embouteillage monstre aux environs du dit stade en utilisant leur voiture. Je me suis donc rendu au Centre-ville, à la station centrale. A mon arrivée là, à 13 h 05 précises, il devait y avoir autant de gens qu'il y en a autour d'une horloge de pointage dans un édifice gouvernemental à cinq minutes de l'heure de départ. Ma surprise prit rapidement une tournure de dégoût lorsque je me rendis compte que les trains n'arrêtaient même pas en station puisqu'ils étaient complètement bondés!

Exactement 54 minutes plus tard, je pus me frayer un chemin au travers de cette masse pour m'engloutir dans un train. La pensée de travailler à Tokyo où on utilise des "pousseurs" pour bien entasser les gens dans le métro me vint à l'esprit: horreur orientale!

Je fis donc mon entrée au stade à 14 h 15 avec la larme à l'oeil et le feu au passage. Mais je n'étais point au bout de mes peines, puisque personne, je dis bien personne, ne pouvait m'indiquer en anglais l'endroit où les journalistes avaient été assignés. Imaginez donc le pauvre journaliste italien ou allemand qui cherchait le même endroit! Je fus aussi littéralement renversé de constater que mon calme chemin croisait perpendiculairement celui d'une touriste d'un pays quelconque qui venait de trouver son chemin. Le problème était qu'elle déplaçait ses quelques deux cent livres à une vitesse d'antilope couplée à une souplesse de rhinocéros. Je me suis donc retrouvé étendu quelque part près de la section "C", avec mon appareil-photo gisant près de la section "F" et un soulier dans le panier d'un vendeur de popcorn. Mais j'ai eu la vitesse d'esprit de prendre son numéro de licence...

Arrivé (finalement) à mon siège, je reconnus facilement le Prince assis dans la tribune d'honneur. Tout excité, je m'empressai de me fayer un chemin jusqu'à une cinquantaine de pieds de lui. Là, je fus mis face à face avec un boeuf (lire boeuf) qui n'a, de toute évidence, jamais appris à sourire. J'ai compris rapidement qu'il n'avait aucune intention de faire plus ample connaissance et qu'il était mieux pour moi de retourner d'où je venais et de regarder la parade.

Tout ça pour dire que j'ai bien apprécié le spectacle, mais que je ne peux absolument pas me faire à l'idée que l'infrastructure ait été aussi mal organisée. Je savais et les organisateurs savaient qu'on serait 60,000 à se rendre sur les lieux. Pourquoi diable n'ont-ils pas prévu un meilleur système de circulation? D'ailleurs, j'ai entendu dire que le système d'autobus qui part également de divers points de la ville pour se rendre au Stade ou au Colisée était encore en vigueur, mais qu'on avait changé les points de départ sans en avertir la populace. Tout à fait inconcevable!

Maintenant, si vous pensez que ce problème est résolue, vous faites une erreur de plus. J'ai appris hier que la grosse majorité de l'horaire des compétitions avait été changé, et qu'encore une fois, on avait oublié d'avertir les spectateurs. Par exemple, la compétition de plongeon qui devait avoir lieu à 13 h dimanche, n'a débuté qu'à 15 h. Pouvez-vous imaginer l'impatience de vos deux ou trois enfants devant cette attente?

Les organisateurs peuvent bien se plaindre de la mauvaise situation financière des jeux. Si ceux-ci avaient été mieux organisés peut-être accepterions-nous de débourser le gros prix pour supporter un évènement de cette envergure. Et pis encore, s'ils n'avaient pas distribué à tort et à travers quelques milliers de billets aux volontaires, peut-être n'auraient-ils pas été obligés de gonfler les prix jusqu'à 40$ du billet.

Pour être un bon spectacle, c'en fut tout un. Les gens des Universiades ont démontré beaucoup d'imagination et de classe pour faire de cette ouverture un évènement inoubliable pour les gens qui y ont assisté. Disons seulement que j'aurais souhaité que cette bonne organisation s'étende jusqu'à certains détails qui furent omis...



EDUCATION:





Jean Bouchard

L'enseignement dans la langue de la minorité officielle dans les provinces et territoires du Canada [suite]

Cette semaine, nous continuons notre description de l'enseignement aux minorités linguistiques déjà entreprise la semaine dernière. A noter que les textes sont tirés intégralement du document "L'état de l'enseignement dans la langue de la minorité dans les provinces et les territoires du Canada" (Rapport du Conseil des ministres de l'Education (Canada) - Janvier 1983):

"Le **Québec** offre depuis plusieurs années à sa population anglophone une gamme complète de services d'enseignement dans la langue de la minorité (de la maternelle aux études postuniversitaires). Le système scolaire du Québec repose sur des critères confessionnels (écoles catholiques et protestantes); la majorité des élèves inscrits dans les écoles protestantes et un certain nombre d'élèves des écoles catholiques font leurs études en anglais. La Charte de la langue française, promulguée en 1977, garantit à tous ceux qui sont admissibles aux termes de la Charte le droit de faire leurs études en anglais. Les commissions scolaires doivent fournir cet enseignement à tous les élèves admissibles, soit directement, soit en concluant des ententes avec une autre commission scolaire. Si les effectifs sont insuffisants et que les élèves doivent être placés dans un pensionnat éloigné de leur domicile, les droits de scolarité et autres frais de pensionnat sont couverts par des subventions du Ministère de l'Education.

En 1978, quand le premier rapport à été publié, le **Nouveau-Brunswick** garantissait à ses élèves francophones et anglophones le droit de faire leurs études dans leur langue maternelle. Ce principe, adopté par règlement en 1969, a ensuite été inscrit dans la loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick. Cette loi, qui a fait du Nouveau-Brunswick une province officiellement bilingue, stipule que la langue d'enseignement principale doit être la langue maternelle (français ou anglais) de la majorité des élèves de l'école en cause et que les élèves de la langue minoritaire doivent recevoir l'enseignement dans leur langue maternelle, soit sur place, soit dans une autre école, les frais de transport et d'hébergement leur étant remboursés. Elle impose également à tous les élèves d'étudier la langue seconde. En 1981, le Nouveau-Brunswick a adopté une loi prévoyant la création de conseils scolaires de langue minoritaire dans les districts scolaires formés à l'origine dans la langue de la majorité. Jusqu'ici, quatre conseils scolaires de langue minoritaire (un anglophone et trois francophones) ont été créés. Ces conseils scolaires remplacent les anciens comités consultatifs de la langue de la minorité.

Il y a déjà de nombreuses années que la **Nouvelle-Ecosse** dispense des programmes d'enseignement en français. Aucune allusion à la langue d'enseignement n'était faite dans les lois jusqu'en 1981, où la loi sur l'éducation a été amendée, donnant pour la première fois une définition des écoles acadiennes et octroyant au ministre de l'Education le pouvoir d'accorder ce statut à une école à la demande d'un ou de plusieurs conseils scolaires. Le ministre a également le pouvoir de fixer la durée de l'enseignement en français, d'imposer le programme d'études et d'autoriser les manuels et autres documents en français.

En 1978, il existait déjà des programmes d'enseignement en français à **L'Ile-du-Prince-Edouard**, bien que les lois de la province ne fassent aucune allusion à la langue d'enseignement. La loi sur les écoles a été modifiée en 1980, octroyant pour la première fois aux élèves francophones le droit de faire leurs études en français. Les cinq conseils scolaires régionaux de la province sont tenus de fournir l'enseignement dans la langue de la minorité lorsque les parents d'au moins 25 élèves de trois années consécutives, entre la 1re et la 9e année, en font la demande. Dans les régions où les effectifs sont insuffisants, les conseils doivent faire le nécessaire pour garantir cet enseignement en obtenant la collaboration de conseils scolaires voisins; le Ministère de l'Education leur accordera des fonds d'appoint s'ils ont des dépenses supplémentaires. Les conseils scolaires doivent dispenser des cours en français aux élèves francophones du palier secondaire, partout où le nombre d'élèves le justifie.

A **Terre-Neuve et au Labrador**, et bien que les lois ne fassent aucune allusion à la langue d'enseignement, le gouvernement a accepté en principe la proposition d'un comité consultatif ministériel recommandant que les objectifs de l'éducation soient révisés de façon à reconnaître la place de l'enseignement du français langue première et langue seconde dans les écoles.

Au **Yukon**, les lois ne font aucune mention de l'enseignement dans la langue de la minorité, bien que les sous-ministre de l'Education puisse autoriser la tenue de cours dans une langue quelconque.

Aucune allusion n'est faite à l'enseignement dans la langue de la minorité dans les lois, règlements et orientations du gouvernement des **Territoires du Nord-Ouest**.



CBXFT RADIO-CANADA

Samedi

9 juillet

09h00 BELLE ET SEBASTIEN
09h30 CANDY
10h00 QUATRE AMIS FANTASTIQUES
10h30 YOGI ET CIE
11h00 LES HEROS DU SAMEDI
12h00 CINEMA:

"L'ODYSSEE DU SOUS-MARIN NERKA. Film de guerre réalisé par Robert Wise, avec Clark Gable et Burt Lancaster. Durant la Seconde guerre mondiale, dans la mer du Japon, un homme est nommé commandant du "Nerka" à la place du lieutenant qui devient son second, après avoir essuyé un désastre au cours d'un raid japonais. (Amér. 58)

13h30 BAGATELLE
14h30 MELI-MELO
15h00 UNIVERSIADE '83
16h30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
17h30 BASEBALL DES EXPOS
Atlanta à Montréal
20h00 UNIVERS INCONNU
21h00 D'HIER A DEMAIN
22h00 BIZARRE, BIZARRE
22h30 TELEJOURNAL NATIONAL
22h50 LE REGIONAL
23h05 POLITIQUE FEDERALE
23h14 CINEMA:

"LA VIE DEVANT SOI". Drame de moeurs (fr. 77). Une ancienne prostituée a décidé de gagner sa vie en prenant en pension les enfants des filles de joie.

24h30 CINE-NUIT:

"L'ESCLAVE". Drame social (fr.-it. '53). Un jeune pianiste inconnu, morphinomane à la suite d'un banal accident, subit l'influence de son ex-maîtresse qui lui ouvre les portes du paradis artificiel et le rend bientôt totalement esclave de la drogue.

Dimanche

10 juillet

09h00 WOODY LE PIC
09h30 LES FANTOMES DU CHATEAU
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00 FILMS D'ART
12h00 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
13h00 UNIVERS DES SPORTS
14h00 UNIVERSIADE 83
16h00 CINE-POP:

"ATTACHEZ VOS CEINTURES" Comédie (germano-it. 75). Le fils d'un jeune armateur se rend en Colombie pour acheter une statue de la Vierge à des religieuses. Un escroc convoite aussi la statue et l'argent du père.

18h00 HEBDO-DIMANCHE
18h30 UNE FENETRE SUR LE MONDE
19h00 COURT-CIRCUIT
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Si on chantait
20h30 TELEJOURNAL
20h50 LES BEAUX DIMANCHES:

Le Choc des énergies: le Temps des pionniers. Documentaire réalisé par Claude de Givray, avec Edgar Faure, Jacques-Benoît Méchin et Michel Gagnon. Narrateur: Gérard Caillaud. La notion d'énergie naît avec l'ère industrielle et c'est le charbon qui en est la principale source. Au XIXe siècle, le pétrole fait son entrée et gruge petit à petit le rôle de son concurrent. Au XXe siècle, il va remplacer le charbon qui s'épuise par une industrie de plus en plus vorace. C'est le «boom» du pétrole.

21h50 LES BEAUX DIMANCHES
Soirée hongroise: hommage à Kodaly
22h50 LE REGIONAL
23h15 CINEMA:

"LES MONTAGNES RUSSES" Drame policier (amér. 77). Un jeune inconnu fait sauter à la bombe les montagnes russes d'un parc d'amusement.

Lundi

11 juillet

10h15 EN MOUVEMENT
10h30 LES VOYAGES DE TORTILLARD
11h00 RIEN QUE POUR VOUS
11h30 FIFI BRINDACIER
11h55 LA PORTEUSE DE PAIN
12h23 TELEJOURNAL
12h30 LE GRAND CIRCUIT
13h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
13h30 REFLETS D'UN PAYS
14h30 ALBATOR LE CORSAIRE DE L'ESPACE
15h00 UNIVERSIADE 83
16h00 FELIX ET CIBOULETTE

Un étudiant, Félix, bûcheron en agronomie, est sans emploi et habite avec une petite chatte, Ciboulette. Il fera part de toutes ses connaissances aux amies de Ciboulette. Avec Jean-François Gaudet et Diane Garneau. Réal.: Constance Pare. CBVT — Québec & Exploration

16h30 FILM AU TELECINE
17h00 CE SOIR
17h30 UNIVERSIADE 83
19h30 TELEJOURNAL
19h45 FILM AU TELECINE
20h00 UNIVERSIADE 83
22h00 DU TAC AU TAC

Comédie d'André Dubois, en collaboration avec Raymond Plante. En vedette: Michel Forget, Christiane Pasquier, Anouk Simard, Roger Lebel, Jean-Pierre Chartrand, Nicole Filion, Marthe Choquette, Pierre Dufresne et Jacques Tourangeau. Madame est servie. Louis, aidé du cuisinier et de Mario, tente de prouver la suprématie des hommes en art culinaire. Réal.: Raymonde Boucher.

22h30 CINEMA

Commissaire Moulin... Police judiciaire: Fausses notes. Policier réalisé par Jean Kerchbron, avec Yves Rénier, Olga Georges-Picot et Marcelle Ranson. Le père d'une psychiatre est mort dans des circonstances étranges. Elle demande au commissaire Moulin d'élucider ce qui lui paraît un mystère. Le résultat de l'enquête confirme la thèse du suicide. Mais la femme médecin reste persuadée que son père a été tué. Moulin entame une contre-enquête, assisté d'un commissaire de police de Nice (fr.).

Mardi

12 juillet

10h15 EN MOUVEMENT
10h30 LES FLOUMPS
10h45 OUM LE DAUPHIN
11h00 DE BIEN BELLES CHOSES
11h30 GASPARD ET LES FANTOMES
11h55 L'AGE DE L'ENERGIE
12h23 TELEJOURNAL
12h30 LE GRAND CIRCUIT
13h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
13h30 REFLETS D'UN PAYS
14h30 CINEMA:

"MADEMOISELLE ET SON BEBE". Comédie (amér. 40). Une jeune fille trouve un bébé abandonné. Malgré tous ses dires, personne ne veut croire qu'elle n'est pas la mère de l'enfant.

16h00 FELIX ET CIBOULETTE
16h30 ALBATOR LE CORSAIRE DE L'ESPACE
17h00 HISTOIRE DE LA MARINE
18h00 CE SOIR
18h30 PROPOS ET CONFIDENCES
19h00 QUINCY
20h00 NOUS LES COMIQUES:

"LES TRIBULATIONS D'UN CHINOIS EN CHINE". Comédie avec Jean-Paul Belmondo et Ursula Andress. Un homme n'est pas heureux malgré son immense fortune et tente plusieurs fois de se suicider. Mais voilà qu'il s'éprend d'une jeune danseuse et s'emploie maintenant à fuir les assassins qu'il croit à ses trousses.

21h30 PREMIERE PAGE
22h30 TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h10 AINSI VA LA VIE
24h10 CINEMA:

Un sac de billes. Comédie dramatique réalisée par Jacques Doillon, avec Richard Constantini, Paul-Eric Schulmann et Joseph Goldenberg. Pendant l'occupation allemande de la France en 1942, deux garçonnets juifs sont envoyés en zone libre par leurs parents. Ayant réussi à passer la ligne de démarcation, ils survivent en effectuant de menus travaux et en taisant leur origine (fr. 77).



CBXFT RADIO-CANADA

Mercredi

13 juillet

10h15 EN MOUVEMENT
10h30 PUISQUE LA TERRE NOUS APPARTIENT
10h45 FABLIO LE MAGICIEN
11h00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
11h30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
11h55 LA TERRE DES MILLES COLERES
12h23 TELEJOURNAL
12h30 LE GRAND CIRCUIT
13h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 FÉLIX ET CIBOULETTE
16h30 LES HERITIERS
17h00 COSMOS
18h00 CE SOIR
18h30 BASEBALL DES EXPOS
Montréal à Houston
21h00 PROPOS ET CONFIDENCES
21h30 CINEMA

"LA NUIT ENSOLEILLEE". (Fr. 1980). Pendant deux semaines, deux mille athlètes handicapés se sont retrouvés au soleil de la Flamme Olympique et chacun dans sa discipline, est allé plus vite, plus haut, plus fort, pour que jamais ne s'éteigne ce feu sacré.

23h00 TELEJOURNAL
23h20 LE REGIONAL
23h40 CINEMA:

"LE CAMION" (Fr. 76) Marguerite Duras décrit à Gérard Depardieu un scénario hypothétique qu'elle réaliserait et qui s'intitulerait "Le Camion".

Jeudi

14 juillet

10h15 EN MOUVEMENT
10h30 LES AVENTURES DE OUI-OUI
11h00 LES ATELIERS
11h30 LA CORDE RAIDE
11h55 ARTISANS QUEBECOIS
12h23 TELEJOURNAL
12h30 LE GRAND CIRCUIT
13h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
13h30 REFLETS D'UN PAYS
14h30 CINEMA:

"LE ROSSIGNOL ET LES CLOCHES" (Can. 52) Un curé compte sur une série de récitals pour payer les nouvelles cloches de l'église paroissiale.

16h00 FELIX ET CIBOULETTE
16h30 PIERRE PABIEN ET CIE
17h00 TELE-5
18h00 CE SOIR
18h30 PROPOS ET CONFIDENCES
19h00 GENIES EN HERBE
19h30 VIVRE A TROIS
20h00 LES GRANDS FILMS

"LES FOURBERIES DE SCAPIN". Comédie d'après la pièce de Molière. (Fr. 80). Octava, fils d'un marchand de Naples, a contracté mariage pendant une absence de son père. Pour parer aux réactions de celui-ci, il fait appel à Scapin, un fripon débrouillard, valet de son ami Léandre.

22h30 TELEJOURNAL NATIONAL
22h55 LE REGIONAL
23h10 A PREMIERE VUE
23h40 CINEMA:

"BELLE". Drame psychologique (belge-fr. 73). Un poète et conférencier recherché, marié et père d'une fille de dix-huit ans, rencontre une jeune femme mystérieuse dont il devient amoureux.

Vendredi

15 juillet

10h15 EN MOUVEMENT
10h30 MON AMI GUIGNOL
10h45 MON AMI GUIGNOL
11h00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
11h30 UN ETE DANS LE GRAND NORD
11h55 A PREMIERE VUE
12h23 TELEJOURNAL
12h30 LE GRAND CIRCUIT
13h00 TRAITS DE MEMOIRE
13h30 REFLETS D'UN PAYS
14h30 UNE HISTOIRE DE LA MEDECINE
15h00 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
16h00 FELIX ET CIBOULETTE
16h30 AU COIN DE MA RUE
17h00 HEROS LEGENDAIRES
18h00 CE SOIR
18h30 PROPOS ET CONFIDENCES
19h00 L'INCROYABLE HULK
20h00 A COMMUNIQUER
21h00 TELEJOURNAL
21h15 FILM AU TELECINE
21h30 A COMMUNIQUER
24h00 LE REGIONAL
24h17 VIVRE EN FORME
24h20 CINEMA:

"IL NE FAUT PAS PRENDRE LES ENFANTS DU BON DIEU POUR DES CANARDS SAUVAGES". Comédie (fr. 68). Une femme apprend qu'un ami a réussi un coup d'un milliard en lingots d'or. Elle refile le tuyau à deux copains en espérant ainsi partager le butin avec l'un d'eux.

25h30 CINE-NUIT:

Entre l'eau et le feu. Étude de moeurs réalisée par Alkaly Kaba. Un jeune homme désire épouser une griotte. Son père ne peut accepter, selon la tradition, qu'une noire de cette caste spéciale puisse faire partie de la famille (can.-mali 79).

L'horaire est susceptible à des changements sans préavis.

Les Tribulations d'un Chinois en Chine

Un sac de billes

La Nuit ensoleillée

POUR MIEUX VOUS SERVIR...

Les pannes d'énergie et d'émetteur, ça arrive dans les meilleures familles!
Afin d'assurer un meilleur maintien des services et une communication plus rapide en cas de panne les téléspectateurs de Bonnyville sont invités à signaler un des numéros suivants

RADIO- CANADA remercie d'avance ces collaborateurs!

Gilbert Proulx	**826-3859 à domicile**
	826-3948 au travail
Henri Lemire	**826-2103 à domicile**
	826-3930 au travail
Simon Dallaire	**826-5257 à domicile**
	826-3311 au travail

Un service de ... **"Dépanneurs"** *UNIQUE! Profitez-en!*

CBXFT **BONNYVILLE CANAL 6**



Du nouveau... du courage... du français

Jacques Therrien.

Le domaine de la construction est, paraît-il, à son plus bas mais cela n'a pas empêché quatre de nos concitoyens de s'associer pour former une nouvelle compagnie et se lancer, avec courage, en affaires.

Ils se spécialisent dans toutes sortes de travaux de rénovations, mais ils ont la particularité de les faire selon les goûts et besoins qui leur sont spécifiés par le client. Mme White est décoratrice et son art contribue beaucoup à la qualité du travail qu'ils effectuent.

Leurs services de planification sont extraordinairement complets; on peut même leur faire parvenir les plans de maison par la poste, accompagnés d'une description des travaux à effectuer, et ils enverront leur soumission.



MM. Berthin Gagnon et Roger Nadeau entourent l'administrateur du groupe Michel Sorensen, sous l'inspiration artistique de Mme Tricia White [assise].

De la cave au grenier, à l'intérieur ou à l'extérieur, ils peuvent rencontrer les besoins et les spécifications. La cuisine peut être rénovée complètement, les autres pièces de la maison aussi. Les fenêtres, les planchers, les divisions, le toit... toute la maison peut y passer.

Il faut surtout souligner le produit extraordinaire qu'ils utilisent dans le remplacement des fenêtres... le Heat Mirror 88. Que dire de cette nouvelle forme de fenêtre... Contrairement à tous les autres produits du genre, le filtre est situé entre les deux panneaux-vitres mais en est complètement séparé. De plus, il a la propriété de ne pas laisser passer les rayons calorifiques ce qui permet, malgré un soleil plombant, de ne pas ressentir la chaleur qui, généralement, passe à travers la vitre et influence la température intérieure. En hiver, c'est le froid qui ne réussit pas à passer, ou vice-versa, la chaleur ne s'échappe pas.

Le seul moyen de vérifier s'il y a un filtre, c'est par un petit trou qui y est fait (dans le modèle de démonstration). Le filtre n'obstrue absolument pas la vue ou la qualité de la vision. De plus, la durabilité de ce filtre est, d'après les tests, de 26 ans. Beaucoup d'architectes considèrent maintenant ce produit dans leurs plans et le recommandent. Selon eux, il permet d'économiser de 33 à 60% de chauffage. Chose assurée, il vous assure de 8 à 15 pour cent de plus d'efficacité en scrutant tous les aspects possibles.

Second Generation Contractors Ltd., une compagnie fondée et dirigée par des francophones, une compagnie qui est pleine de promesses d'avenir. Une compagnie aussi qui accorde à son client un intérêt particulier.

Sur demande, ils peuvent vous conseiller sur la re-décoration de votre intérieur en tenant compte non seulement des particularités que vous leur indiquerez mais aussi de votre personnalité, de vos besoins spécifiques, etc...

Un autre point qu'il faut souligner: il y a des programmes d'aide accordés par les gouvernements dans le domaine de la construction et de la rénovation. Ils sont prêts à vous conseiller et même à faire les démarches pour le client. Il y a actuellement quatre formes de subventions possibles dont le principal est sans doute celui pour les personnes âgées. Un coup de téléphone vous renseignera vite sur les possibilités mises à la disposition des citoyens.

Inutile de dire qu'une attention toute particulière sera accordée aux francophones sans négliger, toutefois, les clients éventuels d'autres ethnies.

LONGUE VIE à cette courageuse entreprise.

Interdiction d'importer des bovins du Texas

OTTAWA, le 29 juin 1983 – Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a signé un décret en conseil interdisant l'importation de bovins du Texas. Au 30 avril 1983, plus de 2000 bovins de cet Etat américain étaient en quarantaine pour cause de brucellose.

Cependant, la réglementation du Texas régissant la lutte contre la brucellose et les mouvements de bovins vers l'extérieur de l'Etat a été contestée devant les tribunaux, et les représentants de l'Etat n'ont pas le pouvoir juridique de faire appliquer les mesures de lutte.

Par la suite, le ministère de l'Agriculture des Etats-Unis (USDA) a imposé la quarantaine aux bovins du Texas, mais les associations d'éleveurs ont réussi à obtenir une injonction provisoire empêchant l'application de cette mesure. Ainsi, rien ne garantit maintenant que des bovins infectés ne quitteront pas le Texas.

"Nous appuyons l'USDA dans ses efforts de lutte contre la brucellose au Texas, a expliqué Monsieur Whelan, surtout qu'au Canada nous sommes tellement avancés dans l'éradication de cette maladie. Nous ne voulons pas courir le risque qu'un bovin originaire du Texas introduise l'infection ici".

Au Canada, moins d'une centaine de troupeaux sont maintenant en quarantaine pour cause de brucellose, et l'infection est confirmée dans cinq cas seulement.

Environ 100 millions de dollars ont été dépensés depuis 1977, année où le nouveau programme d'éradication de la brucellose a été mis sur pied dans le but d'éliminer les dernières sources d'infection des troupeaux canadiens.

"Agriculture Canada continuera d'appliquer son programme de surveillance afin de s'assurer que la Brucellose ne se manifeste pas de nouveau au pays. Je suis convaincu, a ajouté Monsieur Whelan, qu'avec l'appui soutenu du secteur privé dont le Ministère a bénéficié jusqu'à maintenant, nous parviendrons à une éradication totale d'ici à 1987".

Des représentants d'Agriculture Canada et de l'USDA ont débattu des propositions du Canada visant l'adoption d'une réglementation plus stricte à l'égard des importations de bovins des Etats-Unis. L'éradication de la brucellose dans ce pays n'est pas aussi avancée qu'ici, et cela pourrait poser un danger pour le programme canadien.

Échange d'étudiants

Nouveau programme entre le Québec et le Manitoba

Pour la première fois, le Manitoba participera, à compter de septembre 1983, à un programme d'échange d'étudiants avec le Québec.

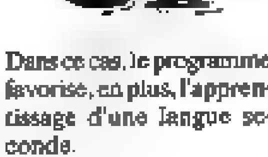
Le programme est offert aux étudiants francophones inscrits à l'école publique en formation générale, de niveau secondaire IV ou V. L'élève du Québec sera jumelé à un élève manitobain de langue française qui fréquente une école francophone ou étudie dans une classe française.

En 1983, l'élève québécois sélectionné se rendra à l'endroit où il est affecté en septembre pour y suivre les cours de la classe correspondant à la sienne jusqu'en décembre. Il vivra dans la famille de l'étudiant avec qui il est jumelé. A son tour, il recevra ensuite ce dernier au Québec pour la même durée, de février à mai 1984.

Ce programme d'échange vise à favoriser surtout la connaissance d'une culture différente.

Les étudiants désireux d'y participer doivent répondre à un certain nombre de critères d'admission. On exige d'eux, notamment, une grande facilité d'adaptation et d'intégration, un dossier supérieur





à la moyenne, un bon sens de l'humour associé à une grande maturité. L'accord des parents est aussi indispensable puisqu'ils devront accueillir un étudiant pendant trois mois.

L'Ontario et l'Alberta poursuivent déjà un programme presque similaire avec le Québec, depuis respectivement six et quatre ans, à la différence que les étudiants francophones du Québec sont jumelés à des élèves anglophones.

Dans ce cas, le programme favorise, en plus, l'apprentissage d'une langue seconde.

Reconnaissant l'immense succès de ces programmes d'échange, le Manitoba décidait d'emboîter le pas cette année. Le Nouveau-Brunswick pourrait éventuellement l'imiter en instituant un programme d'échange avec le Québec, destiné à des étudiants francophones seulement.

Ce sont les ministères de l'Éducation et des Affaires intergouvernementales du Québec qui réalisent ces programmes, en collaboration avec les gouvernements des provinces participantes.



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213 seront reçues jusqu'à 11 h 30, HAR, à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 603451 pour Parcs Canada
Parc National Banff, Alberta
Broyage de gravier et stockage
km 4,6, Icefields Parkway

Date limite 19 juillet 1983

Dépôt: 50$

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, salle 632 Edifice Harry Hays, 220 - 4e avenue S.E. Calgary, Alberta, 1166 rue Alberni, Vancouver, C.B., et peuvent être étudiés au bureau des Travaux Publics du Canada à Banff, Alberta et aux bureaux de l'Association des routiers à Vancouver, C.B. et Edmonton, Alberta.

Pour de plus amples informations communiquez avec:

M. E. Viddal
Directeur de projet
téléphone (403) 420-3229

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doivent se faire à l'ordre du Receveur Général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8 téléphone: (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30, (HAR), à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 804227 pour Poste Canada Corporation
Calgary, Alberta
Bureau de la manutention du courier
Modifications au système CFC

Date limite: 21 juillet 1983

Dépôt: 50$

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, salle 632, Edifice Harry Hays, 220 - 4e avenue S.E., Calgary Alberta, et peuvent être étudiés au bureau de l'Association de la Construction à Calgary et Edmonton, Alberta.

Pour plus amples informations communiquez avec

J. Manning
Directeur Adjoint de projet
Téléphone: 402-3153

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doivent se faire à l'ordre du Receveur Général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

DOSSIER: CL16810

b/c Cold Lake Alberta)
Enlever et remettre en place le béton asphaltique (recyclage) balisage lumineux et d'aérodrome et marquage des voies de manoeuvre

Les documents consitant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

DATE DE FERMETURE jeudi 28 juillet 1983

DEPOT POUR DOCUMENTS: $100

Le secretaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen au Bureaux de l'Association des Constructeurs aux endroits suivants.

Edmonton, Calgary, Lloydminster, Red Deer ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3725 ou 053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Malock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12ème étage, Immeuble SBI
2323 Promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canada





AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

DOSSIER CL38018

PROJET

bfc Cold Lake Alberta)
Installation de Dégazeur bâtiment 9
(fourni par propriéta.re)

La date limite de réception des soumissions pour le projet susmentionné est maintenant 3 ·00 p.m (heure avancée de l'est) le JEUDI 4 août ,983.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de defense [1951] Limitée
Billings Bridge Plaza
12ème etage Immeuble SBI
2323 Promenade Riverside
Ottawa. Ontario
K1A 0K3

Canada

Que 'a famille!

Si'> en 1974, la decou te du tombeau de l'empereur chinois Qin Shi Huang (259 à 210 av. J.-C.) avait suscité tout un émoi. Les récentes fouilles archéologiques nous permettent de mesurer l'ampleur de ce tombeau royal. Le site funéraire s'étend sur 56 km² où sont enterrés les 7 000 soldats et chevaux d'argile qui constituent la garde de sa majesté. Le tombeau impérial occupe à lui seul deux km². On a découvert récemment des tombes contenant des corps dépecés d'hommes, de femmes et de chevaux. Malgré le carnage évident, les corps étaient entourés d'objets précieux. Il s'agirait des douze fils et des douze filles de l'empereur defunt, de même que quelques hauts dignitaires. Cette déli e attention d'accompagner papa dans l'au-delà a été imaginée par le fils cadet de l'empereur qui, voyant la nombreuse progéniture de son père, decida de simplifier les procédures testamentaires en massacrant tous ses aînés. Quelle famille!

Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

DOSSIER CL35011

bfc Cold Lake (Alberta)
Fourniture et l'installation des lignes
de vapeur et condensat, escadron 419,
logement pour aéronef

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

DATE DE FERMETURE jeudi 28 juillet 1983

DEPOT POUR DOCUMENTS 100$

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen au Bureaux de l'Association des Constructeurs aux endroits suivants

Edmonton, Calgary, Lloydminster, Red Deer ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3726 ou 053-3727 Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense [1951] Limitée
Billings Bridge Plaza
12ème étage, Immeuble SBI
2323 Promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3





DOSSIER. WR38918

Camp Wainwright (Alberta)
Construire un intercepteur en béton
et un intercepteur mécanique pour
collection de la graisse, divers bâtiments

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

DATE DE FERMETURE: le JEUDI 4 août 1983.

DEPOT POUR DOCUMENTS: 25$

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen au Bureaux de l'Association des Constructeurs aux endroits suivants.

Edmonton, Calgary, Red Deer ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3726 ou 053-3727 Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense [1951] Limitée
Billings Bridge Plaza
12ème étage, Immeuble SBI
2323 Promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canada



AVIS AUX SOUMISSIONS

DOSSIER. CL34510

PROJET:

bfc Cold Lake (Alberta)
Réfection des toits bâtiments 25 et 50

La date limite de réception des soumissions pour le projet susmentionné est maintenant 3 ·00 p.m. (heure avancée de l'est. le JEUDI 21 juillet 1983.

W J Mulock, secrétaire
Construction de défense [1951] Limitée
Billings Bridge Plaza
12ème étage Immeuble SBI
2323 Promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canada



Référence No. 2-S683-54 154-83] [AOL] 7A

Rôle No. 6468

REQUETE PRESENTEE PAR SOUTHERN FRONTIER AIR TRANSPORT LTD - EN VUE DE MODIFIER LES PERMIS NOS. A.T.C. 3313 - 81 [NS] ET A.T.C. 3314-81 [NS]

Le permis No. A.T.C. 3313-81 (NS) autorise Southern Frontier Air Transport Ltd. à exploiter un service aérien commercial régulier entre points déterminés (caisse 2), afin de desservir les points Calgary (Alberta) et Lloydminster Saskatchewan) et le permis No. A.T.C. 3314 - 81 (NS) est autorisé à exploiter un service aérien commercial entre points déterminés (classe 3), afin de desservir les points Edmonton (Alberta) et Lloydminster (Saskatchewan).

Sous le couvert desdits permis, la titulaire est autorisée à exploiter des aéronefs à voilure fixe des groupes B, C et D De plus, la décision No. 7364 en date du 18 mai 1983 agréait une requête en modification desdits permis par l'adjonction de l'autorisation d'utiliser des aéronefs à voilure fixe du groupe E.

Par la décision No. 7432 en date du 17 juin 1983, le Comité agréait une requête en modification inter alia des permis A.T.C. 3313 - 81 (NS) et A T C. 3314-81 (NS) en changeant le nom du titulaire pour celui de Southern Air Transport Ltd exerçant son activité sous le nom commercial de Southern Frontier Airlines.

La titulaire demande maintenant l'autorisation de desservir le point supplémentaire Saskatoon (Saskatchewan) sous les permis sus-mentionnés.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le 28 juillet 1983, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comite fera parvenir, une demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remis au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa. K1A 0N9.

Catherine Vandenberg
Division des permis
pour le directeur de l'Exploitation
Comité des transports aériens

Canada



Personne ne voit jamais son véritable visage dans le miroir. On y voit en réalité trois visages: celui qu'on a, celui que l'on s'attend à voir, celui que l'on regrette de ne pas voir.

La seule façon qu'une femme ait de rester éternellement jeune, c'est de savoir vieillir avec grâce.

Un de mes associés, tout jeune avocat, regardait les ouvriers occupés à la construction d'un immeuble en face de nos bureaux. Soudain il se tourna vers moi.

— Tu as vu ce type, là-bas, Arthur? Quel fainéant! Il y a deux heures que je l'observe et il n'a pas fourni ce de travail!

"Elle mesurait moins de cinq pieds et pesait dans les 160 livres. Très souvent elle se rendait au musée. Elle en ressortait toujours avec le sourire.

— J'adore l'art, expliqua-t-elle un jour au gardien. A côté de toutes ces grosses femmes nues de Rubens, je me sens toute mince.

"— Si vous allez à Londres, dit une dame à l'une de ses amies qui va partir en voyage, il est un endroit qu'il ne faut pas manquer de visiter.

— Ah, ah! Et qu'est-ce que c'est?

— Paris!

Rien de plus instructif que la radio: dès qu'on tourne le bouton, je m'en vais lire dans la pièce à côté.

Un piéton, c'est un automobiliste qui se sert de sa tête.

PARTICIPaction

Pour les francophones du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba

VIT-ON EN FRANÇAIS MIEUX ET PLUS QU'EN 1973?

La présente étude a été précédée, en 1973, d'un sondage semblable mené par CROP, à la demande du Secrétariat d'Etat, auprès des communautés francophones du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de l'Ontario. Plus précisément, ce sont les gens de régions rurales et urbaines de Moncton de même que celles de Bathurst et d'Edmunston qui ont été approchés. Au Manitoba, on s'est adressé à des francophones de Winnipeg et à ceux vivant dans des milieux francophones ruraux. Enfin, en Ontario, les répondants provenaient de Sudbury et de Toronto.

Afin d'évaluer le degré d'évolution de ces régions au niveau de leur vie en français, CROP y est retourné en 1982 et les comparaisons qui suivent, permettent de mesurer avec encore plus de précision, le sens d'identité et d'appartenance des francophones concernés, leur niveau de développement ainsi que la connaissance qu'ils ont des associations francophones et du Secrétariat d'Etat.

SAUF POUR LES ACADIENS, LES FRANCOPHONES SONT EN PERTE DE VITESSE

Il n'y a qu'au Nouveau-Brunswick où la vie en français des francophones ne perd pas de points, voire même qu'elle s'intensifie depuis 1973. Dans les deux autres provinces où CROP a mené son enquête, l'Ontario et le Manitoba, les francophones vivent en français avec beaucoup moins de vigueur qu'il y a dix ans. Les résultats laissent présager des perspectives passablement sombres d'un taux d'assimilation à la hausse.

A titre de première observation, CROP fait état d'une nette diminution du taux de répondants de langue maternelle française en Ontario et au Manitoba.

	1973	1982
Manitoba	89%	81%
Sudbury (Ont.)	98%	74%
Toronto (Ont.)	86%	71%
Nouveau-Brunswick	96%	98%

Cette diminution de répondants de langue maternelle française a fait place à une augmentation de francogènes (personnes dont la langue maternelle n'est pas le français, mais dont le père et/ou la mère sont (est) de langue maternelle française). Ils sont 7% de plus au Manitoba, 22% de plus à Sudbury et 10% de plus à Toronto.

LES FRANCOPHONES ONT UN NOM

On assistait au début des années 60, et ce, à l'issue d'un autre sondage CROP, à l'émergence du terme "québécois" qui venait refléter un nouveau type d'enracinement dans la communauté. Le même phénomène se produit en 1982. Au N.-B., par exemple, les francophones sont nombreux à préférer qu'on les désigne comme "Acadiens", mais à la fois, un nouveau terme fait surface, celui de "Brayon" à Edmunston. Le terme "Français", pour sa part, progresse dans toutes les régions, sauf à Moncton où le terme "Acadien" a connu le plus grand essor.

Au Manitoba, le terme "Canadien" est toujours le plus populaire, mais celui de "Franco-Manitobain" fait surface pour la première fois en 1982. A Sudbury, c'est celui de "Franco-Ontarien" qui fait graduellement sa place au détriment du terme "Canadien-français". A Toronto, en 1982, 12% des répondants se désignent comme "Québécois", 5% comme "Acadiens" et seulement 4% comme "Franco-ontariens". C'est toujours l'expression "Canadiens-français" qui gagne la faveur de la plus grande proportion de francophones de Toronto (22%).

LA VIE QUOTIDIENNE DES FRANCOPHONES

Au travail:

Le milieu s'est francisé au Nouveau-Brunswick et s'est anglicisé au Manitoba, dans le sens où les travailleurs utilisent plus ou moins le français entre eux.

A l'école:

Légèrement plus d'Acadiens ont fréquenté une école française comme dernière institution, comparativement au Manitoba où l'école anglaise l'emporte maintenant sur l'école française et en Ontario où la fréquentation d'une institution anglaise a considérablement augmenté.

Le voisinage et les activités sociales:

Vivre dans un voisinage à majorité francophone et parler français avec ses voisins est plus fréquent au Nouveau-Brunswick en 1982 qu'en 1973. C'est l'inverse toutefois pour l'Ontario et le Manitoba. Le Nouveau-Brunswick se distingue aussi au niveau de l'usage du français qui devient plus courant dans la pratique des sports, le magasinage, la fréquentation de restaurants, bars, discothèques. On ne peut en dire autant du Manitoba où l'usage de l'anglais a augmenté, en général, de façon considérable. A Sudbury, le seul avantage qu'avait le français sur l'anglais, soit dans les activités sportives, a disparu. A Toronto, on note une légère tendance vers le bilinguisme dans la plupart de ces activités quoique l'immense majorité des répondants continuent de s'y adonner en anglais.

Dans les médias:

L'usage du français comme langue des médias, déjà faible en 1973, connaît partout une baisse en 1982, sauf pour ce qui est de la lecture des journaux en français qui a gravi des échelons au Nouveau-Brunswick.

LES FRANCOPHONES SERVENT MIEUX QUE LES GOUVERNEMENTS

On persiste à croire, tout comme en 1973, que ce sont les francophones regroupés en association ou comme individus, qui contribuent le plus à l'avancement de leur cause. Toutefois, on n'épargna pas pour autant les gouvernements à qui, selon un plus grand nombre de répondants qu'en 1973, revient en premier la responsabilité d'améliorer la situation du français. Seuls les Franco-Manitobains se montrent moins insistants sur ce point. Dans cette même optique, moins de répondants jugent que leur gouvernement provincial a amélioré la situation des francophones, sauf en Ontario, et plus de répondants, sauf au Manitoba, sont d'avis que le gouvernement de leur province fait moins d'effort qu'avant, notamment au Nouveau-Brunswick.

LE SECRETARIAT D'ÉTAT ET LES ASSOCIATIONS PROVINCIALES GAGNENT EN POPULARITÉ

Comparativement à 1973, plus de francophones des régions étudiées connaissent le bureau provincial du Secrétariat d'Etat au moins pour en avoir entendu parler. Il en va de même pour l'Association provinciale et des activités pour francophones. Donc, la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick (SANB), la Société des Franco-Manitobains et l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) sont toutes plus connues de ceux qu'ils disent représenter. Cette progression se maintient au niveau des activités organisées à l'intention des francophones. Dans ce contexte, Activité-Jeunesse est au premier rang au Nouveau-Brunswick. Au Manitoba, le Cercle Molière conserve sa très haute cote de popularité identifiée en 1973. Enfin, les activités régionales de l'ACFO ont effectué une percée à Toronto et à Sudbury depuis 1973.

NOUS VOULONS VOTRE AVIS

Au cours des dernières semaines, un condensé des grands thèmes traités dans l'étude CROP sur les groupes minoritaires de langue officielle vous était présenté, dans le but de vous décrire la situation des francophones hors Québec et des anglophones du Québec en 1982. Suite à la lecture que vous en avez faite, nous apprécierions grandement connaître vos opinions sur le sujet.

Ainsi, nous vous invitons à remplir ce questionnaire et le retourner à: ____________

____

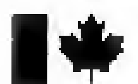
____

SONDAGE SUR LES RÉSULTATS DE CROP AU SUJET DES BESOINS ET ASPIRATIONS DES FRANCOPHONES EN MILIEU MINORITAIRE

1. *Parmi les pages parues sur les besoins et aspirations des francophones, les avez-vous lues:*
   a) entièrement (au complet)
   b) presque (6 à 10 pages)
   c) partiellement (1 à 5 pages)
2. *D'autres personnes, vous en ont-elles parlé?*
   oui ☐, non ☐
3. *En avez-vous discuté avec d'autres?*
   oui ☐, non ☐
4. *Etiez-vous au courant qu'une telle étude avait été réalisée par CROP pour le compte du Secrétariat d'Etat?*
   oui ☐, non ☐
5. *Dans quelle mesure les renseignements publiés sont-ils conformes à la vision que vous avez de la communauté francophone de votre région ou province?*
   a) beaucoup ☐ b) en grande partie ☐ c) très peu ☐
6. *Pouvez-vous énumérer des parties de l'étude qui vous ont intéressé(e) plus particulièrement? Elaborez s'il y a lieu.* ____________
7. *Y-avait-il dans ce condensé des résultats du sondage CROP, des éléments que vous jugez inutiles et non pertinents de connaître? Si oui, élaborez.* ____________

NOTE: Nous vous remercions de votre collaboration. Ces commentaires permettront de mieux situer et cerner les intérêts de nos lecteurs. Annexer une page de commentaire au besoin.

8. *L'étude a-t-elle relevé des faits ou constatations par rapport à la situation de la communauté francophone de votre région ou province jusqu'alors ignorés? Si oui, lesquels.* ____________
9. *Auriez-vous préféré une présentation différente du condensé? Si oui, laquelle.* ____________
10. *La lecture de cette information vous suggère-t-elle de prendre une part plus active aux activités francophones de votre milieu?*
    a) oui ☐ b) non ☐. Pourquoi: ____________
11. *Dans quelle mesure jugez-vous important que votre hebdo s'assure de publier de temps à autre des résultats d'études de ce genre.*
    a) plus souvent ☐ b) de temps à autre ☐
    c) très peu ☐



Secrétariat d'État | Secretary of State

Canada

MOTS CROISÉS

PROBLÈME: 3750

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1										■		
2							■					
3				■								■
4			■						■			
5				■				■				
6			■						■			■
7		■				■				■		
8	■				■						■	
9						■						
10	■						■					
11						■					■	
12					■			■				

HORIZONTALEMENT

1–Fierté méprisante. – Année.
2–Habitation. – De forme circulaire.
3– Première femme. – Faire demeurer
4– Nég. – Frille de certains plants. – Dém.
5– Riv. d'Allemagne. – Vile populace. – Compare le poids.
6– Equerre. – Se dit des pièces dont l'extrémité ne touche pas les bords de l'écu. – Sa Sainteté.
7– Prière à la Vierge. – Point cardinal. – Avant-midi.
8– Conscience. – Suite, succession.
9– Poils rudes et longs. – Battre quelqu'un violemment.
10– Sorte de boîte qui sert à mettre (pl.). – Maladie fébrile.
11– Canal qui conduit l'eau de la mer dans les marais salants. – Femme qui a des enfants.
12– Ch.-l. de c. (Orne). – De l'alphabet grec. – Souverain de Russie.

VERTICALEMENT

1– Douceur, amabilité. – En les.
2– Petit cours d'eau pluvial. – Os de poissons.
3– D'un verbe gai. – Attachement mutuel.
4– Bon pour les chiens. – Chemin par lequel on arrive dans un lieu (pl.).
5– Le plus grand de tous les singes. – Titre anglais.
6– Grande ignorance.
7– Arranger en tresse. – Milieu.
8– Engendré. – Continent.
9– Agent d'affaire. – Qui parle aisément et avec élégance.
10– Niais (pl.-vx). – Crochets de fer.
11– Envoya directement. – Sert à unir dans le language.
12– Nég. – Pron. pers. – Instrument dont se servaient autrefois les artilleurs pour mesurer la distance.

MOTS CACHES

9 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	N	T	T	H	E	M	M	A	D	N	O	B	A	E
2	R	A	O	O	R	I	A	R	M	A	R	O	N	I	S
3	E	E	U	M	T	A	I	E	R	M	M	I	A	E	T
4	F	E	T	E	R	A	N	R	E	B	N	G	S	E	I
5	E	R	E	S	T	E	A	S	A	E	E	R	I	O	M
6	R	A	S	C	E	T	S	E	F	R	A	N	C	E	E
7	E	S	T	R	I	T	D	M	E	O	P	E	R	E	R
8	N	E	S	O	I	E	O	R	F	P	R	O	I	E	S
9	C	R	N	C	M	R	O	R	O	E	I	M	S	A	O
10	E	S	S	E	T	N	E	S	P	I	A	V	A	L	L
11	S	I	N	A	T	R	S	O	R	N	S	E	N	T	I
12	I	T	P	T	E	E	N	R	C	E	S	D	E	A	D
13	S	E	R	H	D	D	I	H	N	S	E	G	A	R	E
14	E	O	I	E	R	T	O	U	V	R	I	R	C	E	S
15	U	R	E	E	E	N	O	U	E	R	A	I	E	N	T

Abondamment
axer
athée
anime
arma
aval

Bombardements

Cigare
croc
cris

Dards

Exagèreront

estimer

France
fêtera
frère

Irrite

Manchon
mait.
moire
mort

Narrations
nourraient

Orme
ouvrir
opérer

Proies
peines
pries
protester
possède
préférences

raser
répondre
reste
rage

Solides
senti
site
sise

Transforma
toutes
tests
trou
tome
tics
taie

Urée

Réponse du no: NAISSANCE

SOLUTIONS

PROBLEME 3749



1 AGIOTAGE ■ API
2 GORGEE ■ MA ■ EL
3 GRAIN ■ EPAULE
4 LD ■ VUE ■ A ■ KIT
5 A ■ FEERIQUES ■
6 TUE ■ SINUS ■ SA
7 IMRI ■ ENEE ■ ER
8 E ■ MOI ■ ETRE ■
9 RIEN ■ C ■ E ■ VID
10 ■ UT ■ FRIRE ■ RI
11 ELEVEUR ■ LAIT
12 TE ■ UREES ■ USE

ANNONCES CLASSEES

A VENDRE

A vendre. Laveuse, lave-vaisselle et meubles à bas prix. 466-3722

A vendre un Suzuki GS1000 1978 en bonne condition. Communiquez au numéro 434-8264 après 6 heures.

Meubles à vendre. Lit Queen, table, chaise, lampe, humidificateur, 2 veillons. Contactez 489 7047.

Ménage complet à vendre comprenant un poêle, frigidaire, laveuse, sécheuse, set de cuisine et de salon, lit double et 2 lits simples, 2 bureaux 3000$. Contactez 459-5425.

A vendre maison (10 ans), 8849 - 93e rue, (2 minutes de la Faculté St-Jean), 4 chambres, 2 salles de bain, garage double, sous-sol fini, 85,000$. Contactez 466-3722.

A vendre humidificateur 15$, chauferette 15$, bon matelas 40$, filtre à eau 175$, fauteuil et divan, accessoires de maison, bicycle 10 vitesse, 100$. Deux chattes angora à donner. Contacter Marylen, Serge 434-3797.

Laveuse, sécheuse Admiral en très bonne condition. Communiquez au numéro 454-9143.

A vendre Camion "pick-up" Ford 1975. 800$. Bicycle pour homme 25$. Communiquez au numéro 489-6854.

DIVERS

Maison à partager avec un honnête jeune homme (20 ans) pour le 1er juin. Bernard 437-5636 ou 488-9359 après 6 heures.

Couple à la retraite possédant un "Motor Home" 31 pieds, tout équipé, est à la recherche d'une ou deux personnes intéressées à faire un voyage dans l'est. Doit pouvoir conduire et accepter de diviser les dépenses. 437-7890

Aurait besoin de jeunes filles pour travailler à la maison privée. Téléphoner à 494-6025 ou 421-8232.

Plombier d'expérience ferait tous genres de travaux de plomberie à bon prix. Demandez Henri au 459-0031.

Recherche travaux de couture. Réparation ou confection. Contactez Mme Cayla au 463-2796.

Couturière professionnelle offre ses services pour confection et réparation de tous genres. Ex: rideaux, coussin, costumes d'hommes et femmes, lingerie d'enfants, etc. Communiquez avec Edith au numéro de téléphone 429-1813.

paroisses francophones
MESSES DU DIMANCHE

Immaculée Conception 10830 - 96e rue
DIMANCHE - 10 h 30 et midi

Ste-Anne 10422 - 99A avenue
SAMEDI: 17 h 15
DIMANCHE: 10 h 30 et midi

St-Joachim 9928 - 110e rue
SAMEDI: 17 h 00
DIMANCHE: 10 h et midi

St-Thomas D'Aquin 8700 - 84e avenue
SAMEDI: 19 h
DIMANCHE: 9 h 30 ET 11 h

Ste-Famille à Calgary 5e rue S.O.
SAMEDI: 17 h
DIMANCHE: 10 h 30, midi et 19 h 30



À part investir, fusionner et agrandir y-a-t-il quelqu'un qui sait comment nous pouvons faire un peu de fric?

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne du 22 déc. au 20 janv.

Ne faites pas trop confiance à votre bonne étoile en ce qui concerne votre situation matérielle qui, en ce moment, est plutôt précaire. Ce soir, distrayez-vous sans remords et sans complexes.

Verseau du 21 janv. au 19 fév.

Ne vous laissez pas gagner par une forme de léthargie. Secouez-vous un peu. Vous ferez appel à votre jugement pour trouver une solution à un problème personnel qui vous préoccupe beaucoup.

Poisson — du 20 fév. au 20 mars

Les astres exercent une influence très bénéfique sur vos amours et vous permettent de nouer des liens durables. Vous serez amené à subir "L'épreuve du feu". Il faudra prendre des décisions rapidement.

Bélier du 21 mars au 20 avril

Si vous avez l'intention de changer de résidence, n'attendez pas plus longtemps. Ensuite, les conditions seront moins favorables. Veillez à ne pas compromettre votre réputation en "faisant des bêtises".

Taureau du 21 avril au 20 mai

Ne cherchez pas à vous mettre en avant à tout prix. Et n'imposez pas votre volonté auprès des êtres chers. Faites preuve d'un peu d'humilité. Ne vous laissez pas entraîner dans des entreprises hasardeuses.



Gemeaux du 21 mai au 21 juin

Profitez de cette journée pour faire passer votre famille au premier rang de vos préoccupations: pour embellir votre intérieur ou pour recevoir des parents ou amis intimes que vous avez négligés récemment.



Cancer du 22 juin au 22 juillet

Vous ferez des recherches très enrichissantes dans le domaine philosophique. Ne choisissez pas les solutions trop faciles. Gardez un peu plus les pieds sur terre et la tête froide.



Lion — du 23 juillet au 23 août

Vous êtes trop agressif. Il est bon de se montrer entreprenant, mais il ne faut pas marcher sur les plates bandes des autres. Vous pourrez faire des courses et dénicher quelques bonnes affaires.

Vierge — du 24 août au 22 sept.

Concentrez vos efforts sur les questions sentimentales. Ce soir, n'abusez pas indûment de vos privilèges. Soyez modeste ou vous exaspérerez votre entourage. Ne faites pas de commérages.



Balance — du 23 sept. au 23 oct.

Utilisez les moyens de communication mis à votre disposition pour promouvoir les idées qui vous tiennent à coeur. Les influences planétaires favorisent un projet de voyage.



Scorpion — du 24 oct. au 22 nov.

Adoptez une ligne de conduite une fois pour toutes et ne vous en écartez pas. Si vous cherchez un emploi, il est temps de consulter attentivement les petites annonces. Ne soyez pas paresseux.



Sagittaire — du 23 nov. au 21 déc.

Les Astres vous incitent à vous occuper de ce qui se passe autour de vous. Votre esprit de compétition n'est pas très aiguisé. Essayez quand même de lutter. Ne vous découragez pas trop vite.

Un champion de onze ans

Par Michel Rocher

Fabrice Barberon, le plus jeune ceinture



Fabrice avec ses parents, Madeleine et Gérard Barderon.

bleue de judo au Canada.

Fabrice a commencé à pratiquer le judo en Angleterre Il y a déjà 5 ans, et depuis il a gagné 3 tournois inter-clubs à Edmonton. Il est égalemement champion provincial de l'Alberta pour 1982-83, médaille d'argent au premier tournoi de Fort Saskatchewan en février dernier.

Fabrice vient d'être sélectionné pour un stage de judo à Lethbridge, dans la première semaine de juillet, stage dirigé par le professeur Sanda, 7e dan.

Ce jeune athlète fait du judo avec un enthousiasme évident. Il considère que cet art non seulement développe physiquement, mais que ce sport est une école vivante de volonté et de ténacité. "La valeur n'attend pas le nombre des années". Fabrice nous donne la preuve que ce dicton reste toujours vrai.

Fabrice est le fils de M. Gérard Barberon, vice consul de France à Edmonton.



Fabrice en judoka.

Il est membre du club Belgravia à Edmonton avec comme professeur Bill Cox ceinture noir du judo 2 dan.

Il est aussi comme tout jeune homme de son âge, étudiant à Laurier Heights en 6e année.

Ses projet: les jeux d'hiver du Canada où il espère y terminer dans les 3 premiers.

Il aimerait également être sélectionné dans l'équipe nationale du Canada pour les Olympiques.

Il souhaite que le judo au Canada devienne aussi populaire qu'en France, car pour lui le judo amène les jeunes à mieux affronter la vie.

Il est vrai que le judo est une bonne école de volonté et d'équilibre moral.

Souhaitons bonne chance à Fabrice.



R.I.P. POMMES ORGANIQUES

(SHS) Les tenants de la culture macrobiotique devront se passer des pommes «naturelles» de la vallée de l'Okanagan. Une étude comparative effectuée par Agriculture Canada vient en effet de prouver que la culture des pommes n'est pas possible sans insecticides. Le pomiculteur-écolo espérait que certains insectes et araignées allaient contrôler les autres insectes nuisibles. Malheureusement pour notre brave croyant en Mère Nature, un seul insecte n'intéressait pas les «gardiens écologiques» de son verger et en profita pour dévaster le verger. Le pomiculteur a dû piler sur ses principes et asperger son verger d'insecticides. Avec les insecticides, tous sont tués, les bons et les méchants.

RETOUR À LA LUNE

(SHS) Les scientifiques américains sont prêts à retourner sur la Lune et cette fois-ci, pour y rester! En effet, lors d'un colloque qui se tenait récemment à Houston, toutes les phases de l'installation d'une base lunaire ont été examinées et sont aujourd'hui réalisables à faible coût! Cette base lunaire aurait pour fonction d'extraire des minéraux, de produire de l'oxygène à partir de l'ilménite, et de fabriquer d'autres engins spatiaux pour partir à la conquête de l'Univers.



Index d'un journal franco-albertain Le Progrès

Eloi DeGrâce, historien originaire de Shippagan, N.-B., vient de publier un index d'un journal franco-albertain, Le Progrès (1909-1915). Ce journal imprimé à Morinville et à Edmonton, en Alberta, fut l'un des premiers journaux publiés en langue française dans cette province. L'index est précédé d'un historique du journal.

Eloi DeGrâce a travaillé pendant trois années et demie aux Archives provinciales de l'Alberta comme archiviste responsable du classement des papiers des pères Oblats de Marie-Immaculée. Il est revenu en Acadie au mois d'août dernier et travaille maintenant pour Parcs Canada, au bureau régional de Halifax.

On peut se procurer une copie de cet index pour 16$ en s'adressant à l'auteur à 267, Poplar Drive, Dartmouth, N.-E. B2W 4K6. Seulement cinquante copies de cet ouvrage sont disponibles pour le grand public.